

Perspectives économiques régionales 2024-2029

Le Bureau fédéral du Plan, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), Statistiek Vlaanderen et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) publient, ce 18 juillet 2024, des perspectives économiques pour les trois régions.

La croissance économique se stabilise et demeure plus élevée en Flandre

Comme en 2023, la croissance économique belge atteindrait 1,4% en 2024, principalement portée par la consommation privée et les investissements des entreprises, tandis que les exportations sont en net recul. Dans ce contexte, la croissance du PIB bruxellois rebondirait, passant de 0,7% en 2023 à 1,4% en 2024. La croissance du PIB flamand fléchirait légèrement de 1,6% à 1,4%, tandis que celle du PIB wallon resterait stable à 1,3%.

Au cours de la période 2025-2029, l'économie belge continuerait de croître à un rythme de 1,3% à 1,4% par an. La consommation des particuliers demeure le moteur principal tandis que le rythme de progression des investissements des entreprises devrait quelque peu ralentir et les exportations tireraient parti de la reprise du commerce extérieur. La croissance des PIB régionaux resterait stable également : en Flandre, le PIB augmenterait de 1,5 % par an en moyenne entre 2025 et 2029, un rythme qui reste plus élevé qu'en Wallonie (1,3%) et à Bruxelles (1,0%). Le surcroît de croissance flamand s'expliquerait en grande partie par une contribution plus importante des services marchands.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi à court terme n'empêche pas la poursuite de la hausse des taux d'emploi régionaux

Durant les années 2023-2024, la croissance de l'emploi intérieur des trois régions s'affaiblit en comparaison du passé récent. La croissance de l'emploi se redresserait en 2025 et, à partir de 2026, elle devrait se stabiliser dans les trois régions et rester la plus élevée en Flandre (1,0% par an en moyenne sur 2026-2029 contre 0,7% en Wallonie et 0,4% à Bruxelles). En parallèle, l'évolution toujours très dynamique des navettes bruxelloises sortantes (surtout vers la Flandre) bénéficierait largement à l'emploi des résidents bruxellois. La population bruxelloise en emploi devrait dès lors continuer de croître plus fortement que celle de Flandre et de Wallonie durant la période 2026-2029 (respectivement, +1,1% par an, contre +0,8% et +0,7%).

La croissance de la population d'âge actif devrait ralentir dans les trois régions. Par conséquent, les taux d'emploi continueraient d'augmenter de manière substantielle, passant de 76,8% en 2023 à 78,7% en 2029 en Flandre, de 66,5% à 68,8% à Bruxelles et de 65,5% à 67,7% en Wallonie (selon la définition UE 2020 portant sur les personnes de 20 à 64 ans).

La croissance du pouvoir d'achat se normalise à la suite du recul de l'inflation

En 2023, l'indexation des salaires et des allocations sociales a largement dépassé l'inflation, ce qui a soutenu le pouvoir d'achat des ménages (défini comme le revenu disponible réel par habitant) dans les trois régions (+3,1% à Bruxelles, +2,9% en Flandre et +2,4% en Wallonie). Cette année et l'année prochaine, la croissance du pouvoir d'achat serait plus modérée (+1,4% par an en moyenne en Flandre, +1,6% en Wallonie et +1,8% à Bruxelles).

Au cours de la période 2026-2029, l'inflation devrait se normaliser et les différentes composantes du revenu disponible conserveraient leurs spécificités régionales. L'augmentation des revenus bruxellois est soutenue par la dynamique de l'emploi des résidents de la région. En Flandre et en Wallonie, la hausse des revenus est davantage alimentée par les pensions, en raison du vieillissement plus prononcé de la population. Au total, le pouvoir d'achat des ménages augmenterait pratiquement au même rythme en Flandre (+1,0% par an en moyenne sur la période 2026-2029) et en Wallonie (+1,1%) et un peu plus rapidement à Bruxelles (+1,4%).

Les perspectives régionales consistent en une désagrégation des « Perspectives économiques 2024-2029 » pour l'économie belge publiées en juin 2024 par le Bureau fédéral du Plan. Elles reprennent également des projections régionales relatives aux salaires, aux investissements, aux émissions de gaz à effet de serre et aux finances publiques. Comme à l'accoutumée, ces perspectives sont élaborées à politique inchangée. Elles incorporent l'essentiel de l'information concernant les recettes et les dépenses des administrations publiques disponible au 6 juin.

La publication « Perspectives économiques régionales 2024-2029 » peut être consultée et téléchargée via le site <https://www.plan.be>.

Pour plus d'informations : Rik Vanhauteghem – 0472 78 29 81, rvh@plan.be